

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT : **M. JOSEPH ZAYED, président**

**CONSULTATION PUBLIQUE
SUR LE PROJET D'AUGMENTATION DES CHEPTELS LAITIERS
DES FERMES LANSI ET LANDRYNOISE INC.**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 10 novembre 2020 à 19 h
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec)

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 10 NOVEMBRE 2020
MOT DU PRÉSIDENT 1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
Mme CAMILLE O'BYRNE (DM5) 3
Mme SARAH LAMONTAGNE (DM8) 10

SUSPENSION
REPRISE

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
Mme SYLVIE BERTEAU (présentation verbale) 28

MOT DE LA FIN 36

AJOURNEMENT

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2020
SÉANCE DE LA SOIRÉE
MOT DU PRÉSIDENT

5 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, bonsoir, Mesdames et Messieurs!

10 Je vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à cette deuxième partie d'enquête et d'audience publique sur les *Projets d'augmentation des cheptels laitiers des fermes Lansi et Landrynoise inc.* à Saint-Albert.

15 Compte tenu du contexte actuel entourant la COVID-19 et les mesures particulières qui s'appliquent, la présente séance se tient sur Internet et sur notre page Facebook seulement.

20 Une petite précision pour commencer, si vous le permettez : je vous informe qu'il y a un décalage d'environ une minute entre ce qui se déroule en direct ici au bureau du BAPE, au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, et ce qui est transmis sur Internet, et c'est tout à fait normal.

25 Donc, mon nom est Joseph Zayed, je suis membre du BAPE et j'ai été désigné pour présider cette commission d'enquête qui a la responsabilité de réaliser les deux mandats confiés au Bureau par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette.

30 La commission est aidée par deux analystes, madame Clara Pocard et monsieur Jonathan Perreault, par madame Line Jobin, coordonnatrice de la commission d'enquête, par madame Karine Lavoie, conseillère en communication et par madame Ariane Michaud-Gagnon, agente de secrétariat.

35 La commission d'enquête est également assistée d'une équipe technique ce soir, composée de messieurs Pierre Dufour et Raphael Sioui. Également, une équipe chargée de la rediffusion formée de madame Karine Fortier et madame Marie-Eve Gendron du BAPE.

40 Tous les propos de cette deuxième partie seront enregistrés et retranscrits par madame Yolande Teasdale, sténographe.

La transcription de la séance de ce soir sera accessible par Internet dans environ une semaine au Bureau municipal de Saint-Albert et dans le site Web du BAPE.

Nous avons tenu, les 13 et 14 octobre derniers, la première partie de l'audience publique qui avait pour objectif d'obtenir toute l'information nécessaire à une meilleure compréhension des projets et de ses répercussions.

45 Nous abordons ce soir la deuxième partie de l'audience publique qui a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leur opinion sur les projets, d'émettre des commentaires, de faire des suggestions ou de proposer des modifications, et ce, par la présentation d'un mémoire ou encore d'une opinion verbale.

50 Le déroulement de la soirée est le suivant :

- Le temps alloué à chaque présentation est d'environ 20 minutes.
- Au besoin, la commission échangera avec les participants afin de préciser leur point de vue.
- De plus, je souhaite offrir la possibilité à toute personne intéressée à soumettre une opinion verbale ou, encore, à demander une ou des rectifications – et là, je reviendrai là-dessus dans
55 quelques instants – pour s'inscrire au registre dès ce soir. L'inscription peut se faire par téléphone au 1 800-463-4732, poste 6, ou encore en complétant le formulaire sur le site Web du BAPE.

60 La commission d'enquête a reçu huit mémoires et deux intervenantes prendront la parole ce soir.

65 Au cours de cette deuxième partie d'audience, les initiateurs des projets et les personnes-ressources n'ont pas de rôle particulier à jouer. Ils sont toutefois invités à écouter la séance publique et à prendre connaissance des points de vue exprimés sur les projets et, le cas échéant, à intervenir pour toutes modifications de faits qu'elles auraient notées.

Le BAPE a élaboré des règles de participation visant à faciliter la participation de toutes les personnes intéressées. Elles sont disponibles dans le site Web du BAPE.

70 Ces règles portent notamment sur le respect des droits d'auteur et sur le respect de la vie privée des personnes. Certaines règles ont trait aux propos qui ne doivent pas, par exemple, être diffamatoires ou injurieux.

75 Veuillez noter que la page Facebook du BAPE vise à informer les citoyens sur les activités de l'organisme, les différentes étapes franchies par les commissions d'enquête en cours, à partager de l'information liée au BAPE et aussi à recevoir vos commentaires concernant l'organisme public dans son ensemble.

80 Toutefois, tous les commentaires spécifiques concernant les travaux liés au présent mandat du BAPE ne seront pas considérés sur cette page Facebook.

Par ailleurs, vous pouvez écrire à la commission en tout temps à l'adresse courriel suivante : fermes-lansi-landrynoise@bape.gouv.qc.ca.

85 Nous vous soulignons que, tout comme les initiateurs des projets et les personnes-ressources, vous, comme participants, avez la possibilité de rectifier des faits mentionnés dans le mémoire d'un participant ou dans sa présentation.

90 Une rectification à l'endroit d'un mémoire ou d'une opinion verbale se limite à corriger de façon démontrée les inexactitudes, comme une erreur de date ou de quantité, une fausse référence ou une citation erronée.

La rectification ne doit donc pas servir à se prononcer sur la justesse ou la suffisance d'une analyse ou d'une opinion.

95 Les rectifications pourront se faire ce soir même, après inscription, comme je le disais tout à l'heure, ou encore par écrit au cours de la prochaine semaine à l'adresse courriel du mandat.

100 Je souligne que le BAPE s'est donné une Déclaration de services aux citoyens et met à votre disposition un questionnaire afin d'évaluer la qualité de ses services. Vous n'y inscrivez pas votre nom et c'est donc anonyme et confidentiel.

Votre opinion à l'égard de ses services est essentielle. D'ailleurs, je vous remercie à l'avance de prendre le temps nécessaire pour répondre à ce questionnaire.

105 _____

Mme CAMILLE O'BYRNE

LE PRÉSIDENT :

110 J'invite maintenant madame Camille O'Byrne pour présenter son mémoire.

Madame O'Byrne, à vous la parole.

115 **Mme CAMILLE O'BYRNE :**

Oui, bonjour! Alors, j'ai donc déposé un mémoire assez court qui reprend, en fait, plusieurs problèmes que je soulève qui sont causés par les projets dont il est question.

120 Donc, je parle de l'accès des terres pour la relève non apparentée. J'y parle aussi de
résilience économique de la région, de détérioration du tissu social et je souligne aussi quelques
incohérences et quelques éléments démesurément optimistes dans l'étude d'impact de la ferme
Lansi.

125 Donc, en ce qui concerne l'accès des terres à la relève non apparentée, je dis dans mon
mémoire que l'augmentation du prix des terres, en fait, les projets des deux fermes dont il est
question participent à l'augmentation du prix des terres dans la zone où ils veulent s'agrandir. Et
cette augmentation du prix des terres, donc qui n'est pas le seul fait des deux fermes en question,
130 mais à laquelle elles participent beaucoup et donc, cette augmentation du prix des terres empêche
la relève de s'installer puisque ce sont des terres qui deviennent inaccessibles pour des projets en
démarrage.

 Je dis aussi que ces projets-là font augmenter la taille des entités foncières agricoles de la
région et que cette augmentation de taille, combinée avec le fait que la CPTAQ autorise difficilement
135 le morcèlement des terres agricoles pour des entités de taille inférieure à 40 hectares sous prétexte
que ce n'est pas suffisant pour pratiquer une agriculture rentable, ça fait en sorte que les terres qui
auraient été abordables pour la relève et qui auraient eu des dimensions raisonnables pour leur
projet ne sont plus accessibles.

140 Ensuite, je parle aussi donc de la résilience économique de la région. Donc, en ce qui
concerne – en fait, les projets empêchent la diversification de la production agricole de la région.
On a une région... la MRC d'Arthabaska compte pour 46 % des revenus agricoles de la région, en
fait, ça vient de la production du lait. Donc, c'est une industrie agricole qui est très peu diversifiée
145 et le fait d'augmenter encore la taille de ces entreprises qui, je le rappelle, pour, par exemple pour
la ferme Lansi qui voudrait donc remplacer 38 fermes laitières moyennes, on s'entend que c'est
vraiment un gros projet.

 Pareil en ce qui concerne la Landrynoise, donc ça viendrait encore augmenter la proportion
du revenu agricole qui vient de la production de lait, simplifier encore le secteur économique agricole
150 de la région et à partir du moment où on a des problèmes dans une filière, donc, par exemple,
comme on a à chaque fois qu'on négocie un nouvel accord de libre-échange, la gestion de l'offre
est revenue sur la table. Donc, si on arrive à un déséquilibre dans cette filière laitière, ça va avoir
un gros impact sur la région.

155 Donc, j'aimerais que des projets comme ça ne voient pas le jour, qu'on puisse diversifier la
production agricole de la région pour faire en sorte qu'elle soit plus résiliente et plus résistante à ce
genre de déséquilibre.

160 Ensuite, je parle de la viabilité des entreprises les terres qui ne devraient pas passer leur
agrandissement. Donc, on a plusieurs facteurs qui font en sorte que les fermes laitières ont
tendance à augmenter leur volume de production pour être rentables. Je pense que le système de
gestion de l'offre devrait être maintenu et revu pour permettre une viabilité des entreprises laitières
d'une taille qui ne soit pas démesurée et qui permette une diversification agricole locale.

165 Ensuite, en ce qui concerne le tissu social rural, donc je dis dans mon mémoire que
l'agrandissement des fermes, peu importe qu'elles soient laitières ou d'une autre production, ça fait
en sorte que, bon, elles deviennent plus efficaces, ce qui est intéressant pour ces fermes-là, ce qui
est intéressant pour le coût de production. Le problème, c'est qu'on a moins d'emplois dans le
secteur agricole et que les familles qui vivaient auparavant de l'agriculture, eh bien, elles doivent
170 vivre d'emplois qu'elles vont trouver en ville. Donc, les villages deviennent des dortoirs. On a des
commerces qui ferment parce que ces familles-là vont aller faire leurs commissions en ville puisque
c'est là qu'elles travaillent. Donc, on a tout un tissu social local, rural qui se détériore.

175 Et puis ensuite, donc concernant les éléments qui sont, selon moi, trop optimistes dans...
alors, là, je me prononce sur la ferme Lansi parce que je n'ai pas eu le temps d'étudier le dossier
de la ferme Landrynoise en détail. Donc, en ce qui concerne la ferme Lansi, on a, je pense, des
problèmes d'estimation de la qualité des bandes riveraines et de la protection des cours d'eau.
Donc, j'y redonne un calcul qui me semble, selon moi, plus objectif, qui fait en sorte que l'IQBR,
donc l'indice de qualité des bandes riveraines moyen est diminué de beaucoup. Donc, il passe de
180 95 % en moyenne à 43,7 %.

185 Ensuite, j'y parle aussi de leur gestion des matières fertilisantes. Donc, on a une entreprise
qui clame à plusieurs reprises dans son étude d'impact que ses pratiques agricoles sont excellentes
et qu'elles sont, en moyenne, meilleures que celles des autres fermes.

190 Par contre, on voit qu'elle demande chaque année des dérogations pour épandre des
matières fertilisantes après la date réglementaire du 30 septembre. C'est une date qui a été décidée
pour faire en sorte que les matières fertilisantes soient étendues à des moments où la végétation
est capable de l'utiliser.

195 Quand on épand des matières fertilisantes après telle date, en tout cas, tard en automne, en
plus de ça sur des parcelles où il n'y a plus de végétation vivante, on a une partie des éléments
nutritifs qui vont être lessivés ou déportés par l'érosion dans les cours d'eau. Donc, selon moi, ce
n'est pas une bonne gestion agronomique et donc, la ferme ne devrait pas pouvoir se proclamer
meilleure que les autres.

200 Ensuite, je parle de l'accusation infondée des installations individuelles de Saint-Samuel concernant la pollution des eaux par les nitrates/nitrites et phosphores, et le fait que la ferme Lansi rejette sa responsabilité dans la pollution des cours d'eau.

205 J'avais posé une question lors de l'audience du 13 octobre ou du 14 octobre, je ne me souviens plus, j'avais demandé s'il était physiquement possible que des installations individuelles de traitement des eaux puissent augmenter la pollution des eaux en ce qui concerne le phosphore, les nitrates et nitrites. Je n'ai pas eu de réponse à ce moment-là. Donc, j'aimerais que ce soit quelque chose qui soit étudié – ça a peut-être déjà été étudié et je ne l'ai pas vu passer, c'est possible, mais j'aimerais que ce soit une question qui soit étudiée dans ce dossier-là parce que j'ai... disons qu'intuitivement, j'ai beaucoup de mal à croire que les installations individuelles de Saint-Samuel soient responsables de l'augmentation des taux de phosphore dans l'eau. C'est plutôt une problématique qui vient des terres agricoles.

210 Donc, là-dessus, je conclus sur le fait que les projets des fermes Lansi et Landrynoise ont un impact négatif non négligeable sur le prix des terres agricoles de la zone géographique visée par les projets, sur la capacité de la relève non apparentée à s'installer et à accéder à la propriété, sur la simplification du paysage économique agricole de la région et sur la détérioration du tissu social local.

215 En dépit des aspects positifs des projets, comme l'amélioration de l'efficacité des opérations et l'amélioration des conditions de travail des propriétaires, je suis d'avis que ces projets devraient être refusés puisqu'ils vont à l'encontre des attentes sociétales en matière d'autonomie alimentaire locale.

LE PRÉSIDENT :

225 Merci beaucoup, Madame O'Byrne. Si vous permettez, j'aurais quelques questions à vous poser. D'abord, une question très pointue, ensuite une question très large et, éventuellement, une troisième question qui sera encore plus large si on doit se rendre là.

230 Vous avez terminé votre présentation avec une conclusion qui touche la souveraineté alimentaire et on voulait savoir, quand vous faites référence à la souveraineté alimentaire, vous faites référence à une souveraineté alimentaire régionale, locale, macro régionale, provinciale?

Mme CAMILLE O'BYRNE :

235 Alors, bon. Je pense que le gouvernement, lui, il aimerait qu'on soit plus autonome au niveau de notre approvisionnement en aliments québécois, ce qui est une bonne chose, et selon moi, cette autonomie alimentaire là, elle devrait être en grande partie locale. Et il se trouve que localement,

240 bien, la MRC d'Arthabaska, une grosse productrice laitière, et on a donc une simplicité, en fait, une
pauvreté de la... voyons, j'ai du mal à m'exprimer. On n'a pas une production agricole alimentaire
qui est très diversifiée localement, et je pense que c'est un problème. On ne devrait pas avoir à
s'approvisionner en légumes, en céréales de l'autre bout Québec.

LE PRÉSIDENT :

245 Donc, vous répondez presque indirectement à ma question. Donc, votre approche première
c'est une approche locale, c'est bien ça?

Mme CAMILLE O'BYRNE :

250 Oui.

LE PRÉSIDENT :

255 O.K. La deuxième question plus large, avec une portée plus large, vous faites référence...
en fait, j'ai trouvé quand même qu'il y avait des points de recoupement entre votre mémoire et le
mémoire de la personne qui va vous suivre, madame Lamontagne. Donc, possiblement que je
poserai la question aux deux de différentes façons.

260 Vous faites référence au *Plan de développement de la zone agricole*, donc le PDZA de la
MRC et jusqu'à un certain point, que vous considérez comme étant un outil intéressant pour la MRC
qui vise notamment l'innovation et la diversification.

265 Nous avons bien sûr, comme commission, interpellé la MRC pour savoir si les projets de
ferme Lansé s'inscrivaient dans les orientations du plan, donc du PDZA, et si vous permettez, je vais
vous lire textuellement. Juste un instant. Textuellement, vous trouverez la réponse, si jamais ça
vous intéresse, en allant sur le site Internet du BAPE, et c'est le document DB7, page 3, et je cite :

« Nous pouvons affirmer – c'est la MRC qui parle –. Nous pouvons affirmer que ces deux
projets d'accroissement du cheptel laitier cadrent avec l'essence générale du PDZA. »

270 Et je voulais savoir, quelle est votre réaction face à cet avis de la MRC en lien avec les
orientations du PDZA.

Mme CAMILLE O'BYRNE :

275 Alors, moi, je ne trouve pas du tout que ça cadre dans les orientations du PDZA. Alors, je ne
me souviens plus en détail de tous les éléments du PDZA, mais je l'ai lu à plusieurs reprises depuis

plusieurs années, et je ne pense pas que ça cadre avec les orientations de ce plan, sachant qu'on veut améliorer l'accès des terres à la relève et qu'on veut diversifier la production agricole, c'est deux éléments majeurs sur lesquels les projets ont un impact négatif.

280

Donc, je ne suis pas d'accord avec ce qui a été dit à ce sujet.

LE PRÉSIDENT :

285

O.K. En fait, encore une fois, c'est la MRC qui nous a répondu ça et vous pouvez le lire. Évidemment, la réponse est beaucoup plus longue que cette simple citation.

290

Ce que je voulais savoir aussi c'est, bien sûr il s'agit, pour la MRC, d'orientations, mais évidemment, la commission, elle a commencé à faire des travaux d'investigation depuis la dernière partie de l'audience publique, donc il y a quelques semaines, et nous avons recensé, entre autres, un certain nombre de programmes d'aide à la relève et je me suis posé la question : est-ce que vous avez demandé à la MRC de vous accompagner dans la recherche d'un programme ou de plusieurs programmes qui auraient pu vous être utiles pour l'acquisition des terres? Parce qu'il y a des programmes vraiment spécifiques à la relève agricole.

295

Mme CAMILLE O'BYRNE :

300

Oui. Alors, je connais assez bien les programmes de financement offerts par le MAPAQ et d'autres organismes, donc pour la relève. Alors, pour le projet spécifique que j'avais avec madame Lamontagne, on n'a pas contacté la MRC, mais je connais très bien ces programmes-là. J'ai déjà été en contact avec la MRC pour d'autres projets agricoles, et en ce qui concerne l'achat des terres, il n'y a pas de programme qui permette d'aider la relève à acheter des terres.

305

LE PRÉSIDENT :

310

En fait, j'espère que si jamais on s'enligne vers un rapport qui a la même tendance que maintenant, il y aura certainement, vous trouverez certainement réponse à certaines des questions, mais ceci étant dit, est-ce que vous estimez que la MRC aurait un rôle à jouer, un rôle d'accompagnement de la relève, pour se retrouver à travers le dédale des programmes d'aide à la relève ou, selon vous, il n'y a pas assez de...

315

Mme CAMILLE O'BYRNE :

Alors, je sais que... non, je sais que la MRC le fait déjà, accompagner la relève justement pour s'y retrouver dans tous ces programmes-là. Je sais aussi que le MAPAQ le fait avec donc ses conseillers à la relève. Il y a aussi un programme par les agricultrices du Québec qui aide aussi à

320 s'y retrouver, mais je pense que ce n'est pas seulement une question de s'y retrouver dans les programmes de financement, je pense qu'il y a vraiment un problème d'accès aux terres, donc lié non seulement au prix, mais aussi au fait que les terres agricoles sont très grandes et que la relève n'a pas besoin de terres aussi grandes et que c'est hors de leur budget.

LE PRÉSIDENT :

325 Je regardais – vous êtes dans le domaine, donc probablement que vous connaissez la revue *Valacta* – je regardais la revue 2020, donc de cette année, dans laquelle on retrouve une figure – je pense que c'est cette revue-là, je ne sais pas – une figure avec les augmentations de prix ou de la valeur des terres agricoles. Effectivement, il y a des années où ça a monté de l'ordre de 27 %, de 24 % en une année. Je pense qu'en 2019, il y a eu une relative baisse, une augmentation de l'ordre de 6 %, je ne me souviens pas de tous les pourcentages, mais effectivement, il y a eu des
330 augmentations très, très importantes, et ça, c'est un peu partout au Québec.

Il y a des endroits au Québec où la valeur des terres est drôlement plus chère que celle qu'on retrouve au Centre-du-Québec, bien que ce soit déjà cher au Centre-du-Québec – cher, tout étant relatif, là – mais pour moi, ça reste quand même un investissement assez important, là, mais pour
335 vous, quel est le principal frein pour l'acquisition des terres? C'est la valeur? C'est sa valeur?

Mme CAMILLE O'BYRNE :

340 Bien, en fait, la valeur des terres agricoles est un frein, ça, c'est certain. Aussi le fait que, comme je le disais, la possibilité de morceler une terre agricole pour pouvoir obtenir un lot qui correspond à la dimension d'un projet en démarrage, c'est très difficile. Et puis donc, la disponibilité sur le marché aussi. En tout cas, ce qu'on voit localement, c'est qu'on a non seulement les fermes Lansé et Landrynoise, mais d'autres fermes laitières qui s'agrandissent dans notre région et que ça fait en sorte que toutes, en tout cas quasiment toutes les terres agricoles qui se vendent sont
345 achetées très, très rapidement.

C'est très difficile. La course est vraiment intense.

LE PRÉSIDENT :

350 Bien, merci beaucoup, Madame. Merci pour votre participation, à la fois à la première partie de l'audience et à la fois pour cette deuxième partie de l'audience. Je tiens à vous dire que la commission a trouvé votre mémoire très intéressant et on vous en remercie.

355 **Mme CAMILLE O'BYRNE :**

Merci.

360

Mme SARAH LAMONTAGNE

LE PRÉSIDENT :

365

J'appelle maintenant madame Sarah Lamontagne.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

370

Bonsoir, est-ce que vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

Oui, est-ce que vous êtes au téléphone?

375

Mme SARAH LAMONTAGNE :

Non, moi, je vous vois. Est-ce que vous m'entendez?

LE PRÉSIDENT :

380

Ah, c'est parfait, vous venez d'apparaître. Alors, je vous vois, alors allez-y, Madame.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

385

Donc, moi, je dépose un mémoire parce que je m'oppose fermement aux projets d'augmentation des cheptels laitiers.

390

Les informations, les observations que j'ai mises dans mon mémoire, c'est vraiment par rapport à mon expérience personnelle puis aussi à une lecture rapide de tous les documents qui sont en ligne. Je vous avouerais qu'il y en a énormément. Je n'ai peut-être pas eu le temps de trouver toutes les réponses à mes questions, mais je crois vraiment que la volonté politique par rapport à ces projets-là, ça doit être un refus.

395 Je crois que cette volonté-là doit changer rapidement, puis pas juste au Centre-du-Québec, pas juste à Saint-Albert, pas juste à Sainte-Clotilde; je pense que c'est vraiment un enjeu national.

400 Je peux vous lire la fable du nénuphar qui, pour moi, en dit long, là. On décrit un étang dans lequel pousse un nénuphar qui double de taille chaque jour. Au départ, sa croissance se remarque à peine, mais une fois qu'il a recouvert la moitié de l'étang et que cela commence à nous alerter, il est déjà trop tard : l'étang sera entièrement recouvert le lendemain avant que nous ayons eu le temps d'agir.

405 Puis je crois que ce qu'on vit en ce moment avec l'agriculture et l'approvisionnement agroalimentaire au Québec, ça ressemble un petit peu à la fable du nénuphar.

Il y a beaucoup d'aspects que je touche dans mon mémoire, je ne vais vraiment pas donner tous les détails parce que ce serait trop long, mais grossièrement, je commence en abordant les motivations des promoteurs.

410 Je peux comprendre que les motivations principales des promoteurs des projets, c'était d'améliorer leur qualité de vie, d'assurer la pérennité d'une entreprise qui pourrait être cédée à la relève. Donc, j'ai essayé d'estimer si réellement la croissance par le passé des entreprises avait... dans ce que j'ai trouvé sur le Registraire des entreprises, si je voyais qu'un nombre d'actionnaires versus le nombre d'employés versus l'évolution dans les dernières années, si au Registraire, ça avait généré des différences, puis je n'ai pas remarqué, en vingt ans, qu'il y ait vraiment eu une croissance au niveau des actionnaires et des employés dans les entreprises.

420 Cela dit, ce qu'on retrouve dans le Registraire des entreprises ne reflète pas tout le temps la réalité, donc ça pourrait être des questions qui sont adressées aux propriétaires des entreprises.

425 Je ne crois pas que les fermes Lansi et Landrynoise aient réellement besoin de grossir pour assurer une qualité de vie. Dans mon mémoire, j'énonce quelques arguments par rapport à ça. Comme, par exemple, pour la problématique des vacances, les propriétaires pourraient adhérer à un service de remplacement comme celui qui a été fondé par le CISA.

Ils pourraient choisir, ils auraient pu choisir aussi de cultiver sans élever d'animaux. Le problème des vacances, c'est vraiment un problème qui est lié aux exploitations qui ont des animaux.

430 Bref, j'aborde beaucoup de choses. Je parle des impacts environnementaux en plusieurs points. Je parle de la ressource eau, je parle de mes observations, je parle de la problématique du puits de l'école parce que je n'ai pas réussi à obtenir les réponses que je souhaitais.

435 Je parle des prélèvements d'eau dans la rivière. Je parle de l'ensablement, je ne sais pas si ça a été abordé, mais c'est quelqu'un de mon village qui m'a rafraîchi la mémoire par rapport à cette problématique-là, problématique qui aurait été soulevée à Sainte-Clotilde.

Peut-être que le BAPE souhaiterait approfondir.

440 Ensuite, j'aborde les milieux naturels, comme les bandes riveraines et les milieux humides, avec certaines observations, certains retours sur information qui a été obtenue au cours des dernières audiences. Entre autres, je parle aussi de l'air, la qualité de l'air.

445 Je reviens, par rapport à la qualité de l'air, à une question qui a été posée le 13 octobre par monsieur Ménard au sujet des fumiers. Après coup, j'ai réalisé – je crois qu'il voulait savoir si les fermes qui prévoient remplacer dans les projets d'agrandissement sont plus en gestion liquide ou gestion solide, puis ce sont les promoteurs du projet qui ont répondu à la question, mais je crois que c'est le MAPAQ qui aurait dû répondre à cette question-là, parce qu'eux détiennent les vrais chiffres. Ils ont des statistiques au sujet des installations de stockage des fumiers, donc ce serait
450 peut-être intéressant d'obtenir une réponse statistique.

455 Ensuite, je parle de la qualité des sols. J'aborde brièvement le programme Prime-Vert parce que j'ai été relativement dérangée par une affirmation de la ferme Lansi qui disait qu'ils n'avaient pas le temps de remplir la paperasse pour participer au programme Prime-Vert, mais je trouve que c'est une incohérence parce que Prime-Vert, c'est un programme qui est très, très répandu, très, très connu.

460 Beaucoup d'agronomes, beaucoup de services-conseils remplissent la paperasse pour les entreprises qui souhaitent y adhérer, puis je crois que si on a fait affaire avec des experts pour élaborer un projet d'agrandissement puis des études d'impact, on aurait très bien pu faire affaire avec des experts pour se qualifier à Prime-Vert puis utiliser les ressources qui sont là.

465 Je parle des impacts sur la communauté. Je fais un peu un bref portrait de la MRC. Je crois que la volonté politique doit s'incarner dans le choix de refuser les projets parce que la région a beaucoup, beaucoup, beaucoup d'effervescences au niveau de l'innovation, puis beaucoup, beaucoup de relève. Quand on parle de difficulté, de la difficulté d'acquérir des terres, là, il y a mon cas, il y a le cas de madame O'Byrne, mais il y a énormément de relève sur les bancs d'école qui s'en vient et qui va rechercher des terres rapidement.

470 Puis je me demande, à un certain niveau, combien... c'est quoi, la valeur d'un finissant en agriculture, aussi. Si ces gens-là tardent à s'établir, se découragent de s'établir, ont trop de défis à s'établir, combien ça va avoir coûté de former tous ces gens-là pour une région? On s'entend qu'il

y a des terres ailleurs, mais j'en parle dans un point plus loin, pourquoi qu'on ne peut pas seulement s'expatrier pour trouver une terre pour régler le problème?

475

Ensuite, j'aborde la cohabitation, ce que j'en ai compris, selon les promoteurs. Je parle de l'avenir régional, d'un changement de vision qui est nécessaire.

480

Je parle de ruissellement économique parce que moi, le rayonnement communautaire qui est décrit dans la documentation du projet, je trouve que c'est minime. Les retombées économiques suggérées en termes de dépenses auprès des entreprises de la région, des fournisseurs d'intrants, fournisseurs de services n'ont pas été comparées à celles des entreprises qui seront remplacées par les deux projets ou celles qui pourraient occuper le territoire.

485

Donc, je serais surprise que les dépenses qui sont faites par ces deux fermes-là soient significativement celles réalisées par d'autres fermes qui seraient rachetées par d'autres types d'agriculteurs.

490

Je parle d'équité sociale. J'offre des pistes de solution aussi. Si l'objectif des promoteurs c'est vraiment la consolidation des emplois existants, il existe des solutions pour améliorer la rentabilité des entreprises, sans causer de dommages à la communauté ou à l'environnement : il y a la conversion au bio, il y a la valeur ajoutée, il y a la diversification.

495

Ensuite, pour ce qui est de l'accaparement des terres, ça, c'est vraiment la question qui est la plus chère à mon cœur parce que j'en ai subi les effets directement. Je dirais que plusieurs fois au cours des audiences, j'ai vraiment eu l'impression d'avoir été élevée au statut de légende, parce que la plupart des intervenants niaient le fait que la croissance des grosses exploitations était vraiment impliquée dans l'augmentation de la valeur des terres ou... mais à défaut d'appuis statistiques, la légende va tenter de vous convaincre du bienfondé de cette affirmation parce que j'ai vraiment été personnellement touchée par le phénomène, puis je ne suis pas la seule. De plus en plus de projets vont être compromis s'il n'y a aucune action qui est prise par le gouvernement pour stopper la tendance.

500

505

Donc, dans mon mémoire, je vous parle de mon dossier de morcèlement, je vous donne le numéro du dossier à la CPTAQ. Ça a pris près de deux ans, quand j'ai déposé ma demande de morcèlement; au bout de deux ans et d'énormément de documentation, de plan d'affaires, j'ai obtenu l'autorisation de morceler un lot à des fins d'acquisition pour usage agricole.

510

La somme prévue dans la promesse d'achat pour acheter mon petit lot de terre c'était 85 000 \$ avec aucune installation : pas d'électricité, pas d'eau, rien. Une batture en bord de la rivière. Beaucoup de bandes riveraines à restaurer, un milieu humide à protéger, une tourbière. Sauf que le jugement de la CPTAQ a été beaucoup trop long à obtenir.

Donc, entretemps, en deux ans, il y a le temps de s'en passer des choses. Entretemps, c'est un autre... c'est quelqu'un d'autre qui a fait l'acquisition du lot, mais du lot intégral.

515

Ça a été vendu au plus offrant. Il y a vraiment eu surenchère. C'est la ferme Bergeroy qui a acheté le terrain. Donc, suite à cette acquisition-là, le nouveau propriétaire a consenti à me vendre le terrain, mais le prix, ça devenait 200 000 \$. 200 000 \$ pour une terre, ça va m'en coûter 140 000 \$ pour amener l'électricité et énormément pour de l'irrigation, pour de la fertilisation, pour du clôturage.

520

Donc, on passe d'une terre qui devait me coûter 85 000 \$, en deux ans, à une terre qui va m'en coûter 200 000 \$.

525

Donc, la cause de cette augmentation-là démesurée, c'est la compétition. Les terres n'ont même pas le temps de se retrouver sur le marché, de se retrouver affichées, les grosses fermes sont très agressives dans leur acquisition. Donc, elles sortent beaucoup d'argent.

530

Donc, le propriétaire de la ferme Bergeroy me l'a dit d'emblée : « Je ne peux pas me permettre de te vendre ça moins cher que 200 000 \$ parce que la lutte était beaucoup trop serrée avec les autres fermes laitières de la région. »

535

Donc, autoriser un autre agrandissement, ça va avoir des impacts majeurs sur la disponibilité des terres pour la relève, parce qu'une fois qu'un lot est fusionné, il est très difficile à morceler.

540

Donc, à ce jour, je n'ai toujours pas pu acquérir le lot que je cultive parce que la ferme Bergeroy a accepté de me louer la terre, quand même. Sauf que ça limite mes possibilités d'association, d'immobilisation; ça nuit à mon efficacité puis c'est un désagrément majeur à ma qualité de vie parce que notre résidence est à peu près à 20 kilomètres de la ferme. C'est très loin de mes parcelles. Je dis souvent que je vais subir les dommages du vandalisme.

545

Donc, on ne peut pas construire de maison puis avant d'installer des infrastructures, d'utiliser ma prime au démarrage agricole, toutes les subventions, les programmes dont je pourrais bénéficier, je vais y réfléchir à deux fois parce que j'ai une épée de Damoclès sur ma tête.

550

La terre, je la loue. Je ne sais pas si l'année prochaine, le propriétaire va décider que, finalement, il ne me loue plus, il ne me vend plus. Là, j'ai passé la dernière semaine à semer de l'ail dans mon champ, mais à fertiliser mon champ. J'ai fait des engrais verts, je fais des travaux de sol, j'ai bâti des clôtures, mais du jour au lendemain, on peut me l'enlever parce que, ah! Ce n'est pas ma terre. Ou on pourrait refuser de me la vendre.

555 Pourquoi ne pas chercher une terre ailleurs? On nous dit que le prix varie, il y en a de disponibles dans d'autres régions. J'ai grandi à Montréal; puis si je me suis établie ici, c'est que qui prend mari, prend pays. Mon conjoint est à Sainte-Clotilde, son entreprise est à Sainte-Clotilde, ça fait que ma famille, mon réseau, mes ressources sont tous dans le périmètre touché par les projets des fermes Lansi et Landrynoise.

560 Ma terre au dossier de morcèlement est contiguë à celle de ma belle-famille et, accessoirement, c'est là que se déroulent les activités récréotouristiques que mon conjoint organise, des activités qui sont excellentes pour ma mise en marché; excellentes pour faire la promotion de l'agriculture. Je ne peux pas envisager d'envisager une terre qui soit dans une autre municipalité, dans une autre MRC, ça ne ferait pas de sens.

565 Il y a énormément de relève qui va faire face au même défi que moi. Des gens avec qui j'ai étudié venaient de familles agricoles, mais n'avaient pas l'intention de s'établir dans des grands projets laitiers. Il y en a certaines personnes qui sont restées avec la famille, qui ont convaincu la famille de se convertir au bio, de diversifier, d'ouvrir des petits potagers pour que tous les enfants trouvent leur place dans l'entreprise sur une même terre.

570 Moi, je pense qu'on ne peut pas simplement dire : bien, trouvez vos terres ailleurs. Il va y en avoir de plus en plus, de la relève; nos réalités sont différentes puis on devrait avoir quand même un petit peu d'égalité dans nos chances.

575 Donc, dans mon mémoire, je propose de freiner la croissance des fermes Lansi et Landrynoise. J'aimerais sincèrement qu'on tienne un moratoire sur la CPTAQ. Je crois que c'est essentiel, la CPTAQ; vraiment très, très essentiel, même si j'ai eu des démêlés avec la CPTAQ. C'est une priorité de protéger les terres agricoles, sauf qu'il y a des faiblesses systémiques qui sont responsables de l'accaparement foncier.

580 Il faut réviser les moyens d'action puis les critères sur lesquels se base la CPTAQ pour prendre ses décisions. Il faut fixer une mécanique de régulation des transactions des unités foncières agricoles, fixer un prix plafond pour la vente des terres agricoles, puis prévoir aussi un fonds de pension national pour la retraite des agriculteurs et agricultrices parce que si les terres augmentent de valeur, c'est que les agriculteurs, la plupart du temps, n'ont pas de fonds de pension.
585 C'est la vente des actifs de la ferme et terre qui fait en sorte que ces gens-là sont capables d'avoir une retraite.

590 Donc, si on veut pouvoir réguler le territoire, il faut aussi donner un filet social pour tous ces agriculteurs-là et ces agricultrices.

595 Quand on se retrouve aussi avec des lots énormes, il reste juste les grosses fermes qui ont la capacité d'acheter, puis les groupes d'investissement. Je ne crois pas que ce soit la meilleure alternative pour l'avenir du Québec que Pangea achète toutes les terres quand l'industrie laitière pourrait se retrouver ébranlée du jour au lendemain. J'aimerais beaucoup mieux que ce soit la relève agricole qui ait les leviers pour racheter ces terres-là.

600 Je parle, dans mon mémoire, de la Commission de protection des terres agricoles un peu plus en détail. Sa mission c'est de garantir pour les générations futures un territoire propice à l'exercice et au développement des activités agricoles. À ce titre, assurer la protection du territoire agricole, contribuer à introduire cet objectif au cœur des préoccupations du milieu.

605 Donc, moi, j'appuie à 100 % la CPTAQ, mais la manière d'appliquer la loi, ça ne rejoint pas l'objectif, puis ça va même jusqu'à y nuire, surtout dans les dynamiques actuelles.

610 J'aborde un peu le sujet de l'UPA. Puis tout à l'heure, la question par rapport à la MRC, je pense que ça touche un peu aussi ma vision de l'UPA. Malgré mon implication personnelle plutôt positive au sein de l'Union des producteurs agricoles, j'abonde dans le même sens que le rapport Pronovost : le monopole syndical est un obstacle au sain développement de l'agriculture québécoise.

615 Jamais une seule organisation, même si elle est démocratique, ne pourra représenter à la fois les producteurs agricoles industriels et les petits producteurs, les producteurs conventionnels et les producteurs bio. Ce constat ne serait pas si grave si l'UPA ne tenait seulement un rôle de promoteur du filet social. Ce constat est grave, car l'Union des producteurs agricoles est la seule voix reconnue par l'État en matière de marché, d'environnement et de gestion ou aménagement du territoire.

620 Les petits agriculteurs et les projets novateurs ne pourront jamais être pleinement appuyés par l'UPA puisqu'elle se doit de défendre les grandes fermes. Elle est face à un conflit d'intérêts. Une remarquable expertise est offerte aux producteurs grâce à l'UPA; d'excellents projets pour l'environnement sont nés et développés au sein de l'UPA, mais le problème du poids politique et de la représentation, l'intérêt trop opposé demeure.

625 L'UPA, malgré le monopole, ne représente pas tous les agriculteurs.

630 Tout à l'heure, vous faisiez référence à une lettre que vous avez reçue de la part de la MRC pour le PDZA. Bien, c'est un peu la même chose avec le PDZA. C'est un plan de développement de la zone agricole. Juste parce qu'il y a le mot agricole dedans, il ne pourra jamais prendre complètement position pour un ou pour l'autre.

635 Donc, je pense que la commission du BAPE ne doit absolument pas se fier sur l'avis de la MRC ou l'avis de l'UPA pour trancher dans la question qui nous intéresse en ce moment. Je pense que vraiment la décision devra se prendre indépendamment de l'avis de ces deux organisations-là. Il y a des conflits d'intérêts qui sont beaucoup trop gros.

De plus, le maire de Saint-Albert est préfet de la MRC. Peut-être qu'il y a un conflit d'intérêts là-dedans aussi.

640 Donc, le rapport Pronovost, si vous ne savez pas ce que c'est, ça a été commandé par le gouvernement en 2006, publié en 2008. C'était un rapport que le gouvernement avait demandé pour parler de l'avenir de l'agriculture. C'est réellement une publication charnière puis c'est dommage parce qu'aujourd'hui, très peu des recommandations ont été appliquées.

645 Ensuite, j'ai inclus dans mon mémoire quelques nouvelles parce que l'actualité agricole est vraiment foisonnante de bonnes nouvelles qui appuient mes positions, qui appuient une agriculture diversifiée, une agriculture plus écologique, une agriculture plus locale. Donc, vous trouvez ces articles.

650 Ensuite, je parle du modèle américain. Donc, le modèle américain a été plusieurs fois mentionné par les promoteurs, parfois comme une inspiration, parfois comme une menace. Mais si la grosse ferme américaine peut servir de comparatif inspirant, voire même servir d'argument favorable à l'augmentation des cheptels laitiers du Québec, il faut impérativement considérer l'ensemble de ces projets, c'est-à-dire ces projets et leur rayonnement environnemental et communautaire.

655 Je n'ai pas besoin de mener une recherche bien approfondie pour découvrir que même chez nos voisins du Sud, les projets agro-industriels et le libre marché ne font pas l'unanimité. Donc, le syndicat des producteurs agricoles du Wisconsin milite pour la création d'un système de gestion de l'offre. Je vous ai inclus une belle caricature où on voit un producteur agricole en train de se noyer dans une surproduction de lait et le Congrès qui regarde au loin, sans voir les problèmes.

660 Là aussi, on parle d'accaparement des terres. Il y a un rapport alarmant sur la course à l'accaparement des terres agricoles aux États-Unis, qui a été produit par l'Oakland Institute, un cercle de réflexion basé en Californie. Je vous invite à aller lire ce rapport-là.

665 Puis dans un article du Yale School, le journal du Yale, l'école pour l'environnement, je vous ai mis le lien d'un article qui dit : plus les fermes grossissent, des nouvelles préoccupations environnementales. Intéressant à lire aussi parce qu'avec le... parce que c'est beau, les grosses fermes, mais il y a des problèmes, même aux États-Unis.

670

Donc, je vais répéter mes intérêts pour le milieu. Moi, je suis une néorurale, j'ai grandi à Montréal puis j'ai étudié l'agriculture biologique au Cégep de Victoriaville. Ça fait plusieurs années que je suis établie en région, ça fait plusieurs années que j'ai démarré une petite ferme, que j'essaie de la développer.

675

Je suis résidente de Sainte-Clotilde-de-Horton, copropriétaire d'une entreprise agricole à Sainte-Clotilde, Les Jardins d'Hyden, une ferme maraichère diversifiée. Je suis propriétaire d'une entreprise, copropriétaire d'une entreprise récréotouristique. Je vous en ai parlé tout à l'heure.

680

Je suis membre du CA de l'UPA des Bois-Francs; je suis membre du CA de COPERNIC, l'organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet. Je siège sur ce CA pour l'UPA. Je suis membre du Conseil d'établissement de l'école intégrée La Sapinière et Amédée-Boisvert, Sainte-Clotilde et Saint-Albert.

685

Je suis membre du CA de la Société Saint-Jean-Baptiste, section locale Sainte-Clotilde. Ça, la Société Saint-Jean-Baptiste, c'est un organisme pour faire la promotion de la culture québécoise.

Je suis maman de trois enfants : une petite fille de 8 ans, une de 3 ans et un garçon de 18 mois.

690

J'ai parlé de ces enjeux-là, des projets aux gens de ma communauté; je n'ai trouvé personne qui était chaud à l'idée. Même si les gens ne se sont pas mobilisés autour des audiences du BAPE, même si les gens ne sont pas présents, parce qu'on ne se le cachera pas, c'est quand même particulier, toute cette démarche-là virtuelle. C'est beaucoup de travail, lire la documentation, c'est aussi beaucoup... c'est de s'exposer beaucoup. Parce que tout ce qu'on dit est public, dans le BAPE. Ça n'attire pas les gens. Mais j'ai reçu beaucoup d'appuis au niveau local. Des gens m'ont écrit après les parutions dans les médias, autant des agriculteurs que des non-agriculteurs.

695

Donc, je crois que c'est important de ne pas voir le manque d'implication citoyenne dans les audiences du BAPE, il ne faut pas le voir comme un manque de préoccupation. C'est, les gens sont inquiets, puis je vais me faire un peu la porte-parole parce que j'en ai parlé autour de moi puis les gens m'ont remerciée de faire la démarche.

700

Donc, je vais vous lire ma conclusion.

705

Premièrement, je remercie la commission puis tous les intervenants impliqués pour le travail monumental accompli. J'espère de tout cœur que cette démarche mènera à une prise de décision qui saura assurer un avenir sain, durable et prospère à toute notre communauté.

710 Comme les gestionnaires des fermes Lansi et Landrynoise ont eu le privilège d'intégrer un peu de leur histoire familiale à leur présentation, j'aimerais en faire autant en partageant avec vous deux événements qui se sont produits dans ma communauté cet été.

715 Le 24 juin, aux petites heures du matin, un proche m'a réveillée pour me dire que la maison d'en face était en feu. J'aurais pu rester couchée, considérant que ma maison était en sécurité et que c'est l'affaire des pompiers d'éteindre les feux. Mais je me suis levée. En observant la maison et ce qui l'entourait, j'ai compris que des gens risquaient de mourir et qu'il fallait agir. J'ai couru pieds nus plus rapidement que je n'ai jamais couru. Je suis entrée dans la maison embrasée et j'ai hurlé le plus fort que je n'ai jamais hurlé.

720 Ma famille s'est réveillée. Quand les pompiers sont arrivés, la maison était totalement embrasée, mais les six occupants étaient sains et saufs. Mais j'aurais pu ne pas m'en mêler, c'est l'affaire des pompiers d'éteindre les feux.

725 Le 3 novembre dernier, mon petit dernier, Eugène, 18 mois, s'est étouffé avec sa collation. En silence et en un instant, il ne respirait plus. Mélanie, son éducatrice, a compris rapidement. Il fallait pratiquer la manœuvre de Heimlich. Elle n'avait jamais vécu une telle situation, mais elle a su qu'à ce moment, elle devait, de toutes ses forces, frapper mon bébé pour lui éviter la mort ou de graves séquelles. Dans une telle situation, la manœuvre n'est pas douce, mais nécessaire. Elle a sauvé mon bébé.

730 Ce que je souhaite que vous reteniez de ces anecdotes véritables c'est que pour sauver des meubles ou sauver des vies, il faut se retrouver devant une situation, en saisir l'urgence et les enjeux puis poser les bons gestes à temps. Réagir dans une situation exceptionnelle, comme un feu ou un étouffement demande de la vivacité d'esprit, mais ne demande aucun courage.

735 Je vous demande de prendre des décisions courageuses, des décisions qui peuvent fesser autant que Heimlich sur un bébé qui s'étouffe, des décisions qui, sans équivoque, peuvent choquer sur le coup, mais rendre un avenir décent possible pour le plus grand nombre d'êtres humains.

740 Voilà.

LE PRÉSIDENT :

745 Merci, Madame Lamontagne. Je vois bien que vous aimez beaucoup les métaphores. Je trouve que ça agrmente un texte qui est quand même assez, certes assez long, assez concentré, aussi, je vous dirais. C'est quand même une trentaine de pages bien remplies.

750 J'aurais un certain nombre de questions à vous poser, de la question simple à des questions peut-être plus difficiles.

755 La première question c'est une information que vous avez indiquée dans votre mémoire qui, j'avoue, m'a fait sursauter. Vous l'avez écrite à la page 15. Vous faites référence, de façon très précautionneuse, au fait que certaines personnes ne voulaient plus ou ne pouvaient pas s'exprimer lors des audiences par peur de représailles ou des suites d'une intervention d'un avocat.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

760 Oui.

LE PRÉSIDENT :

765 Vous, personnellement, est-ce que vous avez eu des représailles? Est-ce qu'il y a un avocat qui est intervenu auprès de vous directement ou indirectement?

Mme SARAH LAMONTAGNE :

770 Non, je n'ai pas eu... non, ce ne sont pas des représailles. C'est parce qu'il y a des gens qui n'ont pas l'information, ne sont pas habitués au BAPE ou aux consultations publiques. Je peux vous le nommer parce que ce n'est vraiment pas une histoire de représailles, c'est plus une question d'ignorance. J'aurais... quand la question s'est soulevée, c'est que, et c'est une organisation qui voulait se prononcer, ça a été discuté en conseil. L'organisation souhaitait envoyer une missive pour l'adresser au BAPE. On a pris les précautions pour demander l'avis d'un avocat puis l'avocat a dit : ah, ne faites pas ça. Donc...

775 **LE PRÉSIDENT :**

Et pourquoi? C'est quoi la raison qu'il a invoquée?

780 **Mme SARAH LAMONTAGNE :**

785 Je n'ai eu aucune explication. Je n'ai pas eu d'explication puis j'ai... j'ai fait, bon, bien coudon. Je pense que c'est simplement parce que l'avocat ne devait pas savoir qu'est-ce que c'est le BAPE, qu'est-ce que c'est l'implication. Moi, je m'attendais à avoir une réponse du type : ah, ce n'est pas dans les statuts et règlements, ça ne fait pas partie de votre mission. Mais non, on a juste eu un : « Ah! Non, ne faites pas ça. » Puis c'est ça qui est...

LE PRÉSIDENT :

790

Bien, j'aurais vraiment aimé savoir la raison sur laquelle l'avocat s'appuyait pour ne pas vous recommander d'envoyer votre avis, parce que le BAPE, justement, c'est l'endroit privilégié pour permettre aux citoyens d'envoyer leur avis.

795

Mme SARAH LAMONTAGNE :

Oui.

LE PRÉSIDENT :

800

D'ailleurs, j'espère que vous avez eu toute la latitude nécessaire pour envoyer votre requête, pour envoyer votre mémoire, pour intervenir auprès de la commission. Et j'espère que personne, personne ne va mettre un... décourager les personnes intéressées à participer à ce processus démocratique.

805

Mais enfin, mais vous avez répondu à ma question, je vous en remercie.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

810

J'aurais aimé avoir la réponse à votre question, mais je n'ai pas eu d'explication, c'était juste : « Vous ne pouvez pas faire ça. »

LE PRÉSIDENT :

815

D'accord. Vous faites également référence à un exceptionnel et gros projet de loyers écologiques à accessibilité universelle comprenant des jardins et des aménagements communautaires. Dites-nous quelques mots sur ce projet.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

820

J'ai rencontré la promotrice du projet – c'est même Renée Beauregard, elle fait partie du CA de COPERNIC aussi. Son projet est à Saint-Albert puis je crois qu'il y a eu des difficultés avec la COVID, les chantiers ne bougent pas beaucoup, mais c'est vraiment à Saint-Albert, c'est un projet domiciliaire dans la municipalité, juste à côté des terres agricoles cultivées par ces deux fermes.

825

LE PRÉSIDENT :

O.K. Et vous avez...

Mme SARAH LAMONTAGNE :

830

Je pense que ça s'appelle...

LE PRÉSIDENT :

835

Est-ce que vous avez eu un...

Mme SARAH LAMONTAGNE :

840

Je pense que c'est le quartier Lacharité, là.

LE PRÉSIDENT :

845

Est-ce que vous avez eu un support quelconque ou un accompagnement quelconque dans le cadre de ce projet?

Mme SARAH LAMONTAGNE :

Quel projet?

850

LE PRÉSIDENT :

Bien, le projet exceptionnel, le grand projet de loyers écologiques.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

855

Bien, j'ai connu la promotrice en m'impliquant dans COPERNIC puis elle me disait qu'elle avait eu des subventions du ministère de l'Économie. Si vous voulez, je peux vous acheminer ses coordonnées, je pense que je les avais mises dans ma requête.

860

LE PRÉSIDENT :

Ah, non, non, mais je croyais que vous étiez avec elle dans ce projet-là. Je pensais que vous l'accompagniez. J'ai mal compris?

865

Mme SARAH LAMONTAGNE :

Bien, j'aurais aimé l'accompagner, mais nos personnalités ne sont pas compatibles.

LE PRÉSIDENT :

870

Ah, d'accord. Alors, ça clôt le sujet.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

875

Mais c'est un très beau projet quand même, même si moi, je n'y travaillerai pas.

LE PRÉSIDENT :

880

Non, ça n'enlève rien au projet. D'accord.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

Oui.

885

LE PRÉSIDENT :

890

J'aurais une question hypothétique, puis mon Dieu qu'il y a eu plusieurs amis et conseillers qui m'ont dit, à force d'avoir fait des petites erreurs avec les journalistes : « Ne réponds jamais à une question hypothétique. » Mais je vais quand même vous la poser, cette question hypothétique : si les fermes Lansi et Landrynoise étaient des fermes biologiques, quelle aurait été votre position?

Mme SARAH LAMONTAGNE :

895

Il y a quand même des fermes industrielles dans le biologique. On ne se le cachera pas, parfois la certification, c'est juste une histoire de mise en marché. Donc, même si c'est biologique, je ne peux pas négliger tous les enjeux. C'est vraiment, les enjeux doivent être considérés un à un.

LE PRÉSIDENT :

900

Je n'ai pas compris votre réponse.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

905

C'est que même dans le domaine du biologique, de la certification bio, il va y avoir des fermes de taille industrielle, comme il va y avoir des plus petites fermes.

LE PRÉSIDENT :

910

Oui.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

915

Donc, il faut vraiment considérer les mêmes enjeux individuellement, même si la ferme est biologique.

LE PRÉSIDENT :

920

O.K.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

925

Ça aurait peut-être eu un impact sur l'argument de la croissance, mais j'aurais quand même soutenu que c'est peut-être préférable de se diversifier parce qu'il y a un point sur lequel j'aimerais revenir parce que je ne l'ai pas apporté en détail, c'est que la monoculture, qu'elle soit bio ou pas, ça fragilise une entreprise, parce qu'on n'est pas à l'abri d'une nouvelle maladie – on l'a vu avec la vache folle. On n'est pas à l'abri des résistances, des ravageurs.

930

À une époque, c'était vraiment la mode de planter des pommiers McIntosh, mais ces pommiers-là sont devenus extrêmement vulnérables à la tavelure, ce qui fait en sorte qu'aujourd'hui, ça prend énormément d'application de pesticides.

935

Donc, bio ou pas, c'est vraiment de considérer tous les enjeux. Une monoculture bio, ce n'est pas forcément mieux. Mais monoculture bio, faire une transition d'une monoculture au bio, ça augmente l'efficacité économique avec la valeur ajoutée.

Donc, même si la ferme était biologique, je pense que j'aurais soulevé les mêmes enjeux.

940

LE PRÉSIDENT :

945

D'accord. Une dernière question : j'ai examiné plusieurs rapports annuels de Valacta, qui est un centre d'expertise que vous connaissez sans doute très bien en production laitière, j'ai observé qu'il y avait un lien entre la taille des cheptels, la taille des troupeaux et l'efficacité. Et je me disais, par extension, s'il y a une relation entre la taille des fermes, la taille des cheptels, pardon, et l'efficacité, donc pour produire un même volume de lait, on a besoin de moins de terres agricoles. Et je me demande qu'est-ce que... là, c'est quoi, votre réaction face à ce lien, cette relation entre augmentation de la productivité et croissance du cheptel?

Mme SARAH LAMONTAGNE :

950

Bien, c'est sûr que si on se fie juste à ça, n'importe quelle entreprise qui fait plus de superficie va gagner de l'efficacité, juste avec la mécanisation.

LE PRÉSIDENT :

955

Non, non, non, attendez. Oui, c'est ça, mais on parle toujours par vache. Une vache dans un cheptel, plus le cheptel est gros, plus une vache va produire plus de lait.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

960

Mais vous voulez que je développe par rapport à quoi?

LE PRÉSIDENT :

965

Quelle est votre réaction? Parce que par extension, et c'est un petit peu ça le raisonnement, par extension, si nous avons besoin de produire le même volume, un volume X dans des fermes avec des grands cheptels, ça pourrait nous amener à ce volume X avec, finalement, moins de terres que si jamais il y avait, par exemple, 100 terres agricoles avec des cheptels très petits.

970

Est-ce qu'il y a une relation que vous voyez ou ça vous semble plus embêtant qu'autre chose, ma question?

Mme SARAH LAMONTAGNE :

975

Bien, compte tenu du fait qu'actuellement la gestion du lait est sous quota puis qu'il y a des fermes partout ailleurs au Québec, je ne vois pas pourquoi ce serait l'affaire de Saint-Albert ou du Centre-du-Québec de devenir une usine à lait puis de laisser toutes les communautés avoisinantes juste devenir des dortoirs puis...

980

LE PRÉSIDENT :

Non, ça, je comprends. Je ne veux pas mélanger les...

Mme SARAH LAMONTAGNE :

985

Ce n'est pas à toute la communauté du Centre-du-Québec de supporter...

LE PRÉSIDENT :

990

Je ne veux pas du tout mélanger les enjeux que vous avez soulevés. Vous avez soulevé des enjeux très importants, mais je voulais juste voir jusqu'où va votre réflexion par rapport, justement, à cette plus grande efficacité qu'on observe dans des fermes avec des grands cheptels. Toujours, quand je dis efficacité, c'est toujours « efficacité », ça veut dire la production d'un volume de lait par

995

année ou par jour, par vache.

Je voulais juste voir. Si vous n'avez pas de position, c'est correct aussi.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

1000

Bien, je n'ai pas d'opinion dans le sens où c'est appuyé par des chiffres, là. Mais moi, je pense qu'on ne peut pas...

LE PRÉSIDENT :

1005

Bien, en fait, je suis toxicologue. Donc, l'agriculture est loin de moi, mais je peux vous dire une chose : je me suis farci des volumes très importants de lecture depuis de nombreuses semaines. Et donc, même si je suis... je réalise, entre autres choses, qu'il y a tout un jargon rattaché à l'agriculture, je suis en train de démêler le lait corrigé avec le lait standardisé. On parle souvent dans des rapports de lait corrigé, on nous transmet des figures après ça, mais on oublie d'indiquer que c'est du lait corrigé alors que ça devrait être du lait corrigé.

1010

Enfin, en même temps, je suis biaisé par ma carrière de professeur, mais j'ai lu énormément. Et puis ça, c'est une chose qui m'a frappé, c'est pour ça que je voulais vous interpeler là-dessus, vous semblez connaître passablement le milieu. Vous émanez dans le milieu, vous avez étudié dans le milieu, donc je me suis dit : quoi de mieux que d'interpeler la personne, une des personnes au front pour voir un peu son avis là-dessus.

1015

Dans tous les rapports de Valacta, on observe ce phénomène.

1020

Mme SARAH LAMONTAGNE :

Oui. Bien, c'est plaisant qu'on puisse optimiser des fermes, mais il existe plein de méthodes d'optimisation. J'ai des amis qui ont travaillé dans l'agro-industrie puis c'est intéressant ce qui se fait pour améliorer la qualité de vie et la sécurité, mais je pense que dans le contexte de ces projets-là, même si c'est efficace, ce serait tellement dommageable pour la région.

1025

1030 Moi, j'arrive à Victoriaville, je vois une pancarte, c'est écrit – puis c'est collé, Saint-Albert et Victo – c'est écrit : « Berceau du développement durable ». Sincèrement, je trouve qu'il y a beaucoup de belles initiatives qui sont freinées puis moi, ça fait quoi, ça fait huit ans – je ne compte même plus les années – que je retarde mon établissement en agriculture. Je continue à avoir des projets, mais je pense à tous les autres qui pourraient venir dans ma région puis je n'ai pas le choix de me prononcer.

1035 Je me suis exposée en participant aux audiences du BAPE, mais pour moi, je n'ai rien à perdre. J'ai déjà perdu dans cette histoire-là avec le lot que je n'ai pas pu acheter. Donc, aussi bien prendre la parole pour que les 200 étudiants qui sont actuellement à l'INAB aient un peu moins d'obstacles quand ils vont s'établir dans la région qu'ils vont choisir; pas être obligés d'aller s'expatrier en Abitibi-Témiscamingue ou en Gaspésie parce qu'ici, les terres sont trop chères, sont indivisibles, sont trop dures à aller chercher.

1040 Je le fais pour toute la relève, pas juste pour mon cas. Parce que j'ai réussi à faire venir des gens de la ville à Sainte-Clotilde, déjà, puis je vois qu'il y a une belle dynamique qui s'installe, nos enfants vont pouvoir grandir ensemble, puis je ne veux pas que ce soit... que la municipalité continue sa dérive vers la banlieue-dortoir. Que tout le monde travaille à Victo et Drummond, puis qu'il n'y ait plus de dynamique de vie, tandis qu'il y a plein de relève qui arrive pour faire l'agriculture de demain, l'agriculture qui est décrite dans le rapport Pronovost, l'agriculture qui est décrite à *La Semaine verte*, dans tous les beaux reportages qu'on voit.

1045 Parce qu'il y a plein de nouvelles productions qu'on peut faire au Québec, des fruits, des noix, des choses exceptionnelles. J'en ai parlé dans mon mémoire par rapport au type de sols. Camille, tout à l'heure, vous l'avez questionnée par rapport à sa recherche de terre. Elle a étudié plusieurs options d'établissement avec L'ARTERRE en recherchant des types de sols précis pour faire certaines cultures précises.

1050 Ce n'est pas n'importe où qu'on peut faire un verger de vignes de table, un verger fruitier. Sauf que si toutes les terres sont monopolisées pour des gros projets d'agriculture industrielle, ces petites terres-là, qui ont des potentiels plus spécifiques, elles vont passer aussi sous le radar, là.

1055
1060 **LE PRÉSIDENT :**

1065 Madame Lamontagne, je tiens à vous remercier énormément. Vous l'avez dit vous-même, ce n'est pas évident quand vous êtes juste deux intervenants. Là, il y a une troisième qui s'est ajoutée, qui est au téléphone. Tout le focus est mis sur vous, les deux seules intervenantes, maintenant trois, et donc, ça demande plus d'efforts, plus d'énergie, plus de courage et je vous remercie beaucoup.

Mme SARAH LAMONTAGNE :

1070 Merci.

LE PRÉSIDENT :

1075 Alors, j'appelle maintenant madame Sylvie Berteau. Madame Berteau, est-ce que vous m'entendez? Nous allons patienter quelques instants. Si, dans quelques instants, nous n'arrivons pas à rejoindre madame Berteau, nous allons prendre une pause de quelques minutes.

1080 Madame Sylvie Berteau, est-ce que vous m'entendez? Bon. Nous allons prendre une pause de cinq minutes et nous espérons rétablir le contact. Merci.

SUSPENSION DE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
Mme SYLVIE BERTEAU**

1085
1090
LE PRÉSIDENT :

1095 Alors, bonsoir, Mesdames, Messieurs! Nous poursuivons donc nos échanges avec madame Sylvie Berteau. Madame Berteau?

Mme SYLVIE BERTEAU :

 Bonsoir, Monsieur Zayed. Oui, vous m'entendez? Est-ce que vous m'entendez cette fois?

1100 **LE PRÉSIDENT :**

 Oui, absolument.

Mme SYLVIE BERTEAU :

1105 Ah, bonsoir Mesdames et Messieurs. Sylvie Berteau, j'ai été ouvrière agricole pendant une vingtaine d'années dans différents pays et puis si je peux, je profiterais de votre question, Monsieur

Zayed, à savoir si les fermes industrielles sont plus productives. Je pense que ça dépend des facteurs qu'on prend en considération.

1110

Par exemple, quand j'ai étudié dans l'essai agricole il y a plus de 40 ans, on nous disait que jadis, pour une calorie qui était investie dans le travail agricole, que ce soit dans le travail par les... le travail humain, que ce soit par les calories qu'on ingérait, qu'on injectait au niveau des carburants et de tout ça, pour une calorie injectée, on en récupérait 2,7 dans les années 1940 à peu près.

1115

Maintenant, on doit être à 7 ou 8 calories qu'il faut injecter pour en récupérer une dans notre assiette. C'est-à-dire que l'agriculture industrielle consomme beaucoup plus d'énergie pour nous en redonner. Elle est très déficitaire au niveau de l'énergie consommée pour nous en redonner dans l'assiette.

1120

Et, par exemple, à propos des vaches, est-ce que ces vaches-là sont soumises à l'hormone de croissance, la somatotropine, pour donner 20 % plus de lait? Et dans ce cas-là, est-ce que les vaches vont pouvoir durer... combien d'années vont pouvoir durer ces vaches comparativement à une exploitation familiale où les animaux ne seront pas boostés de la sorte, quoi.

1125

Donc, je pense qu'il y a beaucoup d'éléments à prendre en compte avant de dire que les petites fermes sont moins productives. Ça semble être démenti par la SAO au niveau, justement, des calories injectées pour les calories récupérées.

1130

Donc, ça, c'était un aspect de mon avant-propos.

J'ai vraiment apprécié la présentation de la dame, madame Lamontagne, je crois, au niveau de la diversité agricole. Parce qu'on dit : « Pas de pays sans paysans ». Si nous avons des usines hors sol, c'est-à-dire que normalement la quantité d'animaux doit être reliée à une superficie pour qu'il y ait un équilibre respecté, les lois de la nature. On le sait, quand il y a trop de concentrations, que ce soit des volailles, que ce soit, peu importe, là on dit, il y a des épidémies dans les visons ou... donc, c'est une loi de la nature puis il faut des prédateurs en fonction de l'animal qui est en surpopulation pour rééquilibrer ça, ce qu'on n'a pas évidemment dans les industries d'élevage.

1135

1140

Donc, pour moi, le problème majeur concerne le réseau hydrique. Donc, autant dans les prélèvements, parce que si j'estime bien, ce sont des millions de litres qui doivent être prélevés chaque semaine, quand on sait qu'une des deux fermes s'alimente dans un bras de la rivière Nicolet où puise aussi la ville de Victoriaville, s'il y a pénurie, qui est-ce qui va primer l'une sur l'autre?

1145

Donc, c'est tellement énorme comme besoin, non seulement pour abreuver les animaux, mais aussi pour toute la partie sanitaire, parce que le grand problème avec ce genre d'industrie, c'est que c'est la démesure, quoi.

1150 Alors, quand on sait les déjections qui vont sortir de là, ça ne peut pas correspondre à un territoire juste dans le rayon immédiat de cette ferme. Donc, il va falloir que ces lisiers soient exportés. Donc, le camionnage, l'impact sur les routes. Les odeurs pour combien de gens, si on considère ça.

1155 Parce que depuis plusieurs dizaines d'années, la grosse différence c'est que les fumiers ne sont plus paillés. Si je peux élaborer un peu là-dessus, je vous dirais qu'auparavant, quand les déjections reposaient sur la paille, la paille apportait, absorbait une partie de ce jus qui n'allait pas dans les cours d'eau. Donc, cette paille carbonée contribuait à faire des composts de qualité, c'est-à-dire à structurer le sol.

1160 Maintenant qu'il n'y a plus que la partie azotée, la partie liquide des déjections, ça ne participe plus à amender le sol, c'est-à-dire à l'amélioration de la structure des sols. C'est pour ça qu'on met des milliers de kilomètres de drains partout au Québec, parce que les terres sont déstructurées et l'eau n'arrive plus à pénétrer normalement et donc, ça fait des gros coups d'eau.

1165 Alors, tout ça participe à fausser l'équilibre qu'on souhaite pour la nature et pour nos terres agricoles. Parce que, comme on l'a dit précédemment, il y a énormément de relève et on en a besoin de cette relève agricole au niveau du maraichage, parce qu'on a une grande fragilité – on l'a vu au niveau répondre à nos besoins alimentaires. Je crois que 80 %, je ne saurais pas dire il y a combien de décennies de souveraineté alimentaire, nous ne saurions plus qu'à 35 % de capacité à nourrir les gens qui vivent au Québec.

1170 Donc, cette grande fragilité, est-ce que c'est tenu en compte dans les aspects dits industriels de rentabilité? Parce que là, il faut compter que si on n'a pas la diversité pour nourrir nos familles, bien, il faut exporter, importer des aliments, donc est-ce que c'est pris en compte dans tout le portrait global?

1175 C'est aussi l'entretien de nos paysages. C'est aussi la vie communautaire. C'est-à-dire que si on n'a que deux usines agricoles sur un territoire de dizaines de kilomètres, quelle va être la vie communautaire de ces lieux avec tous les métiers sous-jacents, que ce soit donc tout ce qu'on fait vivre comme communauté, selon nos autres besoins.

1180 Alors, moi, c'est surtout au niveau des déjections que... bien sûr, c'est aussi que les animaux ne sont pas conçus pour être parqués par millier de la sorte. En plus, des bovins, ce ne sont pas des petites bibittes, hein, ce n'est pas un élevage de vers de terre, mais c'est surtout au niveau de la répercussion par les déjections, c'est-à-dire les cyanobactéries.

1185 On a vu des explosions depuis, je dirais, 10-15 ans au Québec, donc ces algues bleu vert qui empêchent la baignade, la pêche, le récréotourisme, mais aussi qui non seulement ont des impacts

1190 sur la peau au niveau irritation cutanée, c'est surtout des neurotoxiques. Ces cyanobactéries ont un lien avec Alzheimer, donc ces cyanobactéries engendrées par des surplus de phosphore et d'azote, du fait des conditions inadéquates de l'agriculture industrielle, ces cyanobactéries ne sont pas filtrées par les stations d'épuration, donc se retrouvent dans l'eau pour fournir aux besoins de la population.

1195 Alors, on le voit de plus en plus, les problèmes de santé ne font que s'accroître. Heureusement, la relève qu'on voit, tout l'intérêt de cette jeunesse pour occuper des petites parcelles, afin de diversifier puis avoir du plaisir – parce qu'il y a ça aussi. C'est faire un travail qui nous gratifie. Comme ouvrière agricole, je peux vous dire que je n'ai pas fait ça ni pour l'argent ni pour le statut, parce que ce n'était pas du tout ni payant ni reconnu, mais vraiment par amour de la terre.

1200 Donc, cette satisfaction d'un travail bien fait, d'un travail équilibré en harmonie avec la nature, ce n'est pas dans une grosse usine à vache qu'on va la retrouver. Et ce n'est pas ça qui va inciter à prendre soin de nos paysages, à prendre soin de tout l'équilibre de la vie.

1205 Donc, c'est principalement ça que je souhaitais signaler, puis je crois que l'humanité va payer chèrement la démesure et l'ambition sans bornes de certaines personnes. La terre se révolte et elle n'a pas fini de se révolter. Donc, j'aimerais qu'on puisse cesser d'avoir des idées... en plus, quand j'ai vu que ça s'appelait une ferme familiale, laissez-nous rire, quand même. Il ne faut quand même pas trop tirer sur l'élastique, hein, parce qu'elle peut nous péter au nez, comme on dit.

1210 Alors, voici. Ce sont principalement mes remarques. Je vous remercie, Monsieur Zayeb.

LE PRÉSIDENT :

1215 Merci à vous, Madame Berteau. Écoutez, je voulais vous poser une question. Vous avez indiqué qu'il y avait beaucoup de relève. J'aimerais savoir, parce que les lectures que j'ai faites ne m'amènent pas nécessairement à la même conclusion. Pourriez-vous me dire sur quelles références ou qu'est-ce que vous pouvez me suggérer comme références pour que je puisse trouver des informations relatives à une relève abondante? Moi, ce que j'ai lu jusqu'à maintenant, c'est une relève rare.

Mme SYLVIE BERTEAU :

1225 Parfait. Alors, voilà. Donc, ça dépend de tout ce qu'on considère. Parce qu'évidemment, avec le prix des fermes qui a augmenté de façon exponentielle, il y a peu de relève qui est prête à assumer la charge, le fardeau fiscal, quoi.

1230 Mais ça aussi, ça vient des lois de la CPTAQ, qui fait qu'on peut agglomérer des terres, des
terres agricoles qui sont achetées par quelqu'un, mais on ne peut plus les rediviser. Donc, ça va
1235 toujours dans un même sens et même si ça a eu des raisons d'être, cette mesure, pour ne pas
séparer à l'extrême les terrains agricoles, il y a eu l'article 59 qui visait à l'installation de petites
fermes, qui a été un long travail laborieux, mais qui n'est pas en application parce que dans nos
terrains, par exemple, où on habite, il y avait une centaine de personnes qui habitaient dans le rang
où nous sommes, maintenant c'est à peine 20. Mais il y aurait de quoi sûrement à abriter une
dizaine de petites fermes agricoles, sauf que les lois ne sont pas propices à ça.

1240 Parce que malgré le discours qui s'est voulu novateur pour dire, oui, on veut de la diversité,
des agricultures biologiques et des productions respectueuses – c'est celles-là qu'on va visiter
souvent quand l'UPA fait les portes ouvertes au mois de septembre –, mais elles sont très peu
nombreuses parce que les conditions, je dirais politiques, ne permettent pas l'établissement de ces
jeunes familles et si on veut, il y a des jumelages par ARTERRE, comme on l'a vu.

1245 Par exemple, je vous donnerais un exemple : lors de la Commission sur l'avenir de
l'agriculture, donc qu'on appelle le rapport Pronovost, j'avais participé – c'était en 2006 – et juste
avant moi, il y avait la ferme La Grelinette. La Grelinette, à l'époque, faisait 50 000 \$ de profits sur
un hectare de terre. Et là, je me rappelle les commissaires, la mâchoire leur tombait, parce que ça
ne semblait pas possible.

1250 Donc, ils ont fait un livre qui s'appelle *Le Maraîcher*, aux éditions Écosociété, c'est un succès,
il y a peut-être 50 000 exemplaires de vendus. Donc, c'est Jean-Martin Fortier, le propriétaire de la
ferme La Grelinette avec sa compagne, qui a écrit ce livre. C'est un manuel pour faire du
maraîchage sur une petite superficie, mais en étant hyper performant. C'est-à-dire que tout est
standardisé. La petite machinerie, souvent manuelle, est vraiment adaptée au format des
platebandes, tout est bien repensé. Et donc, eux, ils ont fait la démonstration claire et nette qu'il est
1255 possible de nourrir 200 familles sur un hectare de terre.

1260 L'agriculture industrielle ne peut jamais prétendre à ça. Parce que tout leur développement,
que ce soit des serres, que ce soit des rotations – ils font aussi de la vente directe par panier, par
des marchés, à des restaurateurs.

1265 Donc ça, c'est un exemple, mais la vente de ce livre-là montre que plein de gens sont
intéressés à suivre un modèle comme ça, mais les conditions ne sont pas encore, ne permettent
pas encore ce genre d'établissement ou c'est bien difficile, quoi. Il faut vraiment être très tenaces.
Et ce que je voulais dire, la commission Pronovost, justement, sur l'avenir de l'alimentation et de
l'agriculture, si ça avait été suivi, on n'en serait pas là, à si peu de souveraineté alimentaire, donc
de sécurité alimentaire par là même.

1270 Là, on le voit : il suffit que l'approvisionnement par camion ou d'autre façon soit bloqué, on est mal pris. Et on est d'autant plus mal en point, que les magasins ne font plus de stock de réserve. Donc eux, ils comptent sur la marchandise arrive et elle ressort, quoi. Donc, il n'y a pas de réserve. Il y a peut-être pour nourrir trois jours, le Québec, s'il n'y avait plus... si le camionnage était arrêté, je ne sais pas, moi, par un verglas ou d'autres choses qu'on a déjà connus.

1275 Donc, cette fragilité fait partie du modèle industriel, et ça, je ne pense pas que ce soit pris en compte dans ce que vous avez lu, forcément, parce que moi, je pourrais vous conseiller des livres de Vandana Shiva, qui est une agronome qui fait un travail formidable avec... c'est une banque alimentaire qui s'appelle Navdanya. Et il y a des centaines de milliers d'agriculteurs indiens qui se sont suicidés dans les dernières années, du fait du riz OGM qui n'a pas tenu ses promesses.

1280 Ces gens-là se sont endettés pour acquérir ces semences trafiquées génétiquement, il n'y a pas eu les rendements et ils n'ont pas pu rembourser. Et donc, il y en a plusieurs, bien, je vous dis des centaines de milliers, à ma connaissance, qui se sont empoisonnés avec du Round-Up, avec le désherbant dans leur champ, parce qu'ils n'arrivaient pas à payer leurs dettes.

1285 Et donc, il y a beaucoup de veuves qui ont suivi les conseils de cette merveilleuse femme Vandana Shiva...

LE PRÉSIDENT :

1290 Madame Berteau...

Mme SYLVIE BERTEAU :

1295 ... qui donne des graines pour redémarrer.

LE PRÉSIDENT :

1300 Madame Berteau, je vais vous ramener sur le sujet qui nous intéresse, on s'en éloignait un petit peu.

Mme SYLVIE BERTEAU :

Oui.

1305 **LE PRÉSIDENT :**

Vous avez indiqué deux choses que j'aimerais clarifier : au tout début de votre intervention, vous avez évoqué un certain nombre de facteurs pour expliquer l'efficacité de certaines fermes et vous avez indiqué que la somatotropine pouvait être utilisée. À ma connaissance, la somatotropine est interdite au Canada.

1310

Est-ce que quand vous avez fait référence à la somatotropine, c'était dans quel esprit, alors?

Mme SYLVIE BERTEAU :

1315

Eh bien, c'est monsieur Shiv Chopra, qui a travaillé 35 ans pour Santé Canada. Il a été mis dehors avec deux ou trois collègues parce qu'ils avaient refusé d'homologuer cette somatotropine et je ne sais pas si, dans les faits, c'est utilisé ou pas.

1320

C'est comme l'hormone pour la viande de bœuf. L'hormone, parce qu'en Europe, on dit qu'on ne veut pas importer certaines viandes d'Amérique du Nord à cause de ces hormones. Donc, est-ce qu'elles sont utilisées ou pas? Le doute subsiste, voyez-vous, du fait des réactions des pays étrangers qui refusent d'acquiescer certains aliments pour cette raison-là. Des pays d'Europe qui refusent la viande.

1325

LE PRÉSIDENT :

Je voulais juste m'assurer que vous n'avez pas une information qui va à l'encontre des informations que moi j'ai obtenues.

1330

Et le deuxième point que je voulais clarifier – je reviens encore à la question de la relève qui est une question, pour la commission, fondamentale, relevée et traitée par les deux requérants qui ont présenté leur mémoire tout à l'heure.

1335

Vous avez dit que la relève est abondante. Moi, j'ai vu vraiment, du moins dans le PDZA, donc le Plan de développement de la zone agricole, on parle qu'une des faiblesses dans la région, c'est le manque de relève et c'était la raison pour laquelle je vous demandais de me fournir des informations.

1340

Vous pouvez les envoyer à la coordonnatrice par courriel, pas nécessairement ce soir. Je peux peut-être vous prendre un peu au dépourvu, mais si vous avez des références récentes qui indiquent qu'au Québec, de façon générale, il y a une relève abondante, j'aimerais que vous fassiez parvenir cette information à la coordonnatrice, si vous n'avez pas d'objection.

1345 **Mme SYLVIE BERTEAU :**

1350 D'accord. Je pense que le cégep, avec le nombre de formations en agriculture bio qui est vraiment exponentiel depuis, je dirais, presque une dizaine d'années – et j'ai assisté à plusieurs événements là-bas –, eux pourraient vous donner vraiment les chiffres au niveau de l'agriculture bio. Le problème, c'est le maillage. Est-ce que ces gens-là sont capables d'acquérir les fermes qui n'ont pas cessé de croître? C'est plutôt ça, à mon avis, le problème.

1355 Vous voyez, par exemple, une ferme qui coûtait peut-être 200 000 \$, si elle est rendue à 1 M\$ en quelques années, parce que les terres aussi ont augmenté considérablement, c'est ça, plutôt, le fardeau fiscal de la relève qui pourrait poser problème à mon avis.

LE PRÉSIDENT :

1360 En fait, les faiblesses qui sont indiquées dans le plan de développement stratégique, ce sont les pressions sur le territoire agricole, le manque de relève, les difficultés d'établissement, l'importance des contraintes réglementaires et internationales, une mise en marché des produits locaux déficiente. Ça, c'est parmi les principales lacunes, je dirais, qui sont identifiées dans le Plan de développement de la zone agricole.

1365 Enfin, mais encore une fois, je vais faire le nécessaire. Si d'ici quelques jours la coordonnatrice ne reçoit pas d'information de votre part, je comprendrai que nous allons fouiller nous-mêmes pour nous assurer que l'information éventuellement qui serait mise dans le rapport soit une information correcte, juste et appuyée.

1370 Alors, merci infiniment, Madame Berteau.

Mme SYLVIE BERTEAU :

1375 Donc, je tâcherai de vous envoyer ça, parce que c'est un enjeu majeur pour, non seulement pour notre région, mais un peu partout sur la planète.

LE PRÉSIDENT :

1380 Merci, Madame Berteau.

Mme SYLVIE BERTEAU :

Merci et bon courage.

1385 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup et bonne fin de soirée à vous.

1390 **Mme SYLVIE BERTEAU :**

Au revoir.

1395 **MOT DE LA FIN**

LE PRÉSIDENT :

1400 Alors, il n'y a plus d'autre personne qui voudrait prendre la parole, donc ceci met fin à la deuxième partie de l'audience publique.

1405 Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les documents déposés et les transcriptions au Bureau municipal de Saint-Albert ainsi que sur le site Web du BAPE. Le Bureau municipal demeurera ouvert tout au long du mandat, et même un mois après la sortie publique du rapport du BAPE.

1410 Les personnes désirant exercer leur droit de rectification par écrit auront jusqu'au 17 novembre prochain pour le faire. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter ce délai, je vous prie d'en faire part à madame Line Jobin, coordonnatrice de la commission d'enquête, car, à défaut de le faire, la commission pourrait tout simplement décider de ne pas accepter votre demande de rectification.

1415 Nous vous rappelons que ce droit sert à rectifier des faits et non à se prononcer sur les opinions émises. Dans le cadre de rectifications, la commission peut accepter des compléments d'information, en autant qu'ils soient faits dans le respect de tous les participants et qu'ils ne sont pas susceptibles de provoquer un débat. En fait, il s'agit de compléter l'information qui ajoute un élément de précision à la demande de correction.

1420 Enfin, la commission d'enquête poursuit ses travaux et le rapport sera déposé au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques au plus tard le 11 février de l'année prochaine. Par la suite, le ministre disposera de 15 jours pour le rendre public.

La commission d'enquête tient à exprimer son appréciation aux personnes qui se sont intéressées à ses travaux en posant des questions, en déposant un mémoire ou en participant à

1425 l'audience publique. Elle remercie également les personnes-ressources et les initiateurs pour leur
collaboration à ce processus public.

Merci à toutes et à tous, et bonne fin de soirée!

1430 **AJOURNEMENT**

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE

1435

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle bilingue, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

1440

ET J'AI SIGNÉ :

1445



Yolande Teasdale, s.o./o.c.r.